



Nicolas Sarkozy et Angela Merkel annoncent, le 5 décembre, une "marche forcée" vers un nouveau traité européen imposant l'austérité. Quelques heures plus tard, l'agence américaine Standard & Poor's (sur notre photo-montage, son siège à New York) annonce qu'elle s'apprête à baisser la note des Etats de la zone euro.

Photos-AFP

Leur dernier recours

C'est une décision éminemment politique que vient de prendre le capital financier par l'intermédiaire de l'agence américaine de notation Standard and Poor's, qui a annoncé le probable abaissement dans les toutes prochaines semaines des notes de la quasi-totalité des Etats de la zone euro. Wall Street exige d'en finir maintenant avec toutes les conquêtes sociales de la « Vieille Europe ». Comme l'indique le journal patronal *Les Echos*, il s'agit de mettre les gouvernements « sous pression » à la veille du sommet européen du 9 décembre qui doit lancer sur les rails un nouveau traité, réduit à la seule zone euro, pour contraindre à l'austérité permanente tous les peuples. Mais les gouvernements, tout en martelant tous qu'ils veulent « rassurer les marchés », sont confrontés au refus des travailleurs de se laisser saigner au nom du « sauvetage de l'euro » et du paiement de la « dette ». « La situation est grave, le pays a besoin d'union », a réagi immédiatement Nicolas Sarkozy le 6 décembre, après l'annonce de Standard and Poor's. L'union nationale, c'est leur dernier recours pour contenir la révolte des travailleurs et des peuples. Cinq jours plus tôt, Sarkozy en appelait à « toutes les bonnes volontés », au niveau des directions syndicales notamment, pour organiser un « sommet sur l'emploi » cadré par le démantèlement de toute la protection sociale collective.

Yan Legoff

“Nouveau traité” européen d'ici à mars, pression redoublée des agences américaines de notation financière...

Austérité “à marche forcée”...

1^{er} DÉCEMBRE : SARKOZY ANNONCE UN “SOMMET SOCIAL” EN JANVIER

Nicolas Sarkozy a annoncé le 1^{er} décembre à Toulon « un grand cycle de désendettement » pour en finir avec ce qu'il appelle « une gigantesque machine à fabriquer la dette ». En « janvier prochain », il invitera « tous les partenaires sociaux à participer à un sommet sur l'emploi pour que chacun puisse apporter des solutions, faire des propositions ». Sur quelles bases ? « Nous devons diminuer nos dépenses courantes, a martelé Sarkozy, continuer à réduire les effectifs de la fonction publique en maintenant la règle du non-renouvellement d'un départ sur deux à la retraite. » « Nous ne pouvons pas garder la même organisation de notre protection sociale que celle de l'après-guerre », a-t-il aussi ajouté. Dans ce cadre, il a prôné une « refondation de l'Europe » par un « nouveau traité ». « Le traité de Maastricht s'est révélé imparfait », selon Sarkozy, car « il prévoyait (...) des sanctions peu appliquées ».

5 DÉCEMBRE : SARKOZY ET MERKEL AVANCENT UN “NOUVEAU TRAITÉ” EUROPÉEN

Recevant la chancelière allemande, Angela Merkel, à l'Élysée, Nicolas Sarkozy déclare : « Notre volonté, c'est d'aller à marche forcée pour rétablir la confiance dans l'euro et dans la zone euro. Voilà, nous n'avons pas le temps. »

Il annonce qu'avec Merkel, ils vont proposer « un nouveau traité » européen qui prévoira « des sanctions automatiques en cas de non-respect de la règle du déficit inférieur à 3 %, une règle d'or renforcée et har-

monisée au niveau européen pour que tous les budgets des 17 (Etats membres de la zone euro — NDLR) comportent une disposition constitutionnelle qui permette aux Cours constitutionnelles nationales de vérifier que le budget national va vers le retour à l'équilibre. » C'est la Cour européenne de justice qui vérifiera la conformité de ces « règles d'or » nationales avec ce nouveau traité.

L'objectif de Sarkozy et de Merkel est que ce nouveau traité soit signé « en mars », et ratifié, en France, immédiatement après les élections présidentielle et législatives.

6 DÉCEMBRE : L'AGENCE AMÉRICAINE STANDARD AND POOR'S FRAPPE UNE NOUVELLE FOIS

Quelques heures après la conférence de presse de Sarkozy et de Merkel, l'agence américaine de notation financière Standard and Poor's annonce dans la nuit avoir placé « sous surveillance négative » quinze pays de la zone euro, dont l'Allemagne, l'Autriche, la Finlande, la France, le Luxembourg et les Pays-Bas, les six « AAA » de la zone.

« La notation pourrait être abaissée d'un cran au niveau de AA+ et même de deux crans dans le cas de la France », indique le journal patronal *Les Echos*, qui précise que « pour l'agence de notation, l'approfondissement de la crise politique et économique au sein de la zone euro motive une telle décision ». Un économiste cité par l'AFP affirme qu'en France, « un nouveau plan d'austérité sera nécessaire, quoi qu'en dise le gouvernement ».

Il serait le troisième depuis août. Commentaire des *Echos* : « L'agence de notation veut mettre sous pression les gouvernements avant le sommet européen de Bruxelles, jeudi soir et vendredi. »

“Notre volonté c'est d'aller à marche forcée pour rétablir la confiance (des marchés) dans l'euro et dans la zone euro. Voilà, nous n'avons pas le temps”

(Nicolas Sarkozy)

Le “pacte” de François Hollande pour... payer la dette

« Bâtir un nouveau traité ? L'urgence est d'intervenir maintenant », a déclaré le candidat du PS à la présidentielle, François Hollande, en déplacement à Strasbourg le 30 novembre. « Ce n'est pas un nouveau traité qui mettra l'Europe en bon ordre », insistait-il, lançant : « Vous pensez que, pendant cette période, les marchés se suspendront ? » Le 5 décembre, devant le congrès du Parti social-démocrate allemand (SPD), il a de nouveau défendu, en lieu et place d'un nouveau traité européen, son idée de « pacte de responsabilité, de gouvernance et de croissance », centré sur le Fonds européen de stabilité financière qui doit garantir aux banques le paiement des intérêts et du capital de leurs créances aux Etats, et sur « un rôle actif » de la Banque centrale européenne sur la base d'une « mutualisation des dettes nationales par la mise en place d'euro-obligations ». Le lendemain, sur France Inter, il ajoutait : « Si je suis élu, je ferai voter une loi de programmation de nos finances publiques pour ramener nos comptes à l'équilibre à l'horizon 2017. » « L'Europe ne peut se réduire à une organisation de l'austérité », dit-il. Mais il faut quand même rassurer les marchés pour, de toute façon, garantir le paiement de la « dette ».

Enseignement

Pour le retrait du projet sur l'évaluation des enseignants, la préparation de la grève du 15 décembre s'amplifie dans les établissements

INFORMATIONS SYNDICALES

Chronique

POLITIQUE

Manœuvres

Laurence Fayard

Le vendredi 2 décembre, le SGEN-CFDT annonçait qu'il suspendait son appel à la grève le 15 décembre, après avoir signé avec le ministre un « accord de méthode » établissant un calendrier pour la mise en place de la « réforme » de la notation des enseignants. Ce syndicat rompait ainsi l'unité réalisée par toutes les fédérations syndicales de l'enseignement pour la grève le 15 décembre afin d'exiger le retrait des projets de décret et d'arrêté sur l'évaluation des enseignants. Ce « revirement » n'est pas pour surprendre, il est conforme au positionnement de la CFDT qui, à l'automne 2010, alors que des millions de travailleurs, par leur mobilisation, cherchaient à réaliser l'unité de leurs organisations pour le retrait du projet sur les retraites, coélaborait

Derrière cette réforme, c'est l'ensemble de la fonction publique d'Etat qui est visée.

la « réforme » avec le gouvernement pour empêcher le déferlement de la grève. Aucune organisation qui prétend défendre les intérêts des salariés ne saurait s'aligner sur cette position. Car, comme nous

l'avons expliqué dans nos précédents numéros, cette « réforme » de l'évaluation est partie intégrante des plans d'austérité du gouvernement. Il cherche ainsi à briser le statut des enseignants pour récupérer des dizaines de milliards d'euros et satisfaire les exigences des marchés financiers et des institutions de l'Union européenne. Derrière, c'est l'ensemble de la fonction publique d'Etat qui est visée. Voilà pourquoi le retrait du projet de décret est le préalable à toute négociation. C'est ce qu'affirment les enseignants en signant par dizaine de milliers la pétition intersyndicale sur cette exigence. La volonté de réaliser par la grève le 15 décembre l'unité pour le retrait s'exprime aussi clairement dans les dizaines de prises de position adoptées par des assemblées générales massives d'enseignants avec leurs sections syndicales dans les lycées, les écoles et les collèges. Amplifier ce mouvement pour le retrait et la grève le 15 décembre, n'est-ce pas aider à balayer les manœuvres de toutes sortes qui se font jour ?

VAL-DE-MARNE

● Lycée Léon-Blum, à Créteil

« Les sections syndicales du lycée Léon-Blum, à Créteil, SNES-FSU, SN-FO-LC, SNETAA-FO, SUD Education appellent les personnels à faire grève massivement le 15 décembre pour le retrait du projet ministériel d'évaluation (...). Nous appelons les collègues à signer la pétition nationale des organisations syndicales (...). »

● Même prise de position au collège Victor-Hugo, à Créteil, et au lycée Jean-Macé, à Vitry, où des assemblées générales massives ont décidé la grève.

● Arcueil, Vitry, Champigny, Ivry, Créteil, premier degré

« Le SNUDI-FO et le SNUipp de la première circonscription (Arcueil, Cachan, Gentilly) appellent tous les collègues à signer la pétition unitaire pour le retrait du projet de décret relatif à l'évaluation des enseignants et à faire grève le jeudi 15 décembre sur cet objectif (...). Nous n'acceptons pas que le gouvernement économise des millions d'euros sur nos salaires. Le projet de décret doit être retiré ! Assemblée des écoles de la circonscription le mardi 6 décembre à 12 heures. Dans toutes les écoles, pour le retrait du projet de décret :

— Signons la pétition unitaire !
— Décisons la grève pour le jeudi 15 décembre. »

● A Vitry, appel à la grève pour le retrait des projets sur l'évaluation lancé par le SNUipp-FSU et le SNUDI-FO ; à Champigny par le SNUDI-FO, SNUipp-FSU et SUD. A Ivry, les syndicats SNUDI-FO, SNUipp-FSU, SE-UNSA, SUD et CGT appellent aussi à la grève le 15 et au retrait du projet, et ont décidé de faire des tournées d'écoles dans la ville. A Créteil, les syndicats SNUDI-FO, SNUipp-FSU et SE-UNSA organisent une assemblée générale le jeudi 8 décembre sur les mêmes objectifs.

RHÔNE

Lycée Descartes, à Saint-Genis-Laval

Les personnels du lycée Descartes, avec les organisations syndicales SNES, SN-FO-LC, SGEN, SNEP, CGT, réunis le 28 novembre, ont discuté du projet de décret et d'arrêté portant sur l'évaluation des personnels enseignants, d'éducation et d'orientation que le ministère veut imposer dès la rentrée 2012.

Les personnels appellent à signer massivement la pétition nationale intersyndicale (salle des profs), ce projet est inacceptable, il doit être retiré !

Ils appellent à la grève dans l'unité pour le retrait du projet de décret sur l'évaluation le jeudi 15 décembre et à participer à la manifestation qui se rendra au rectorat.

SEINE-SAINT-DENIS

● Lycée Jean-Jaurès, à Montreuil

« Les sections syndicales SNES, FO et CGT de la cité scolaire Jean-Jaurès, à Montreuil, conformément au mandat unanime des assemblées générales des professeurs et surveillants du lycée et du collège :

Les professeurs de la cité scolaire réunis en assemblée générale (...) exigent le retrait pur et simple de ce projet de décret, se félicitent de l'appel à la grève et à la manifestation lancé par les organisations syndicales du premier et du second degré (...). Nous appelons tous les collègues à cesser le travail et à manifester ce jour-là en masse ! »

MOSELLE

● Collège Albert-Camus, à Moulins-lès-Metz

« Nous, personnels enseignants du collège Albert-Camus, à Moulins-lès-Metz, avec nos organisations syndicales CGT Educ'action, SN-FO-LC, SNES-FSU et SNUipp-FSU, vous demandons de retirer votre projet de décret sur



l'évaluation. Nous sommes fonctionnaires d'Etat et voulons le rester (...). Nous serons en grève le 15 décembre prochain et manifesterons pour le retrait de votre projet de décret sur l'évaluation. »

VAL-D'OISE

● Lycée Louis-Jouvet, à Taverny

« Les organisations syndicales FO et FSU du lycée Louis-Jouvet condamnent les projets de textes sur l'évaluation (...). »

Ce projet s'inscrit dans le plan de rigueur du gouvernement (...). C'est pourquoi elles exigent le retrait de ces projets sur l'évaluation et appellent l'ensemble des personnels concernés à être massivement en grève le 15 décembre prochain. »

● Appel du même type au lycée professionnel Buisson, à Ermont, et au lycée René-Cassin, à Gonesse, à l'issue d'une assemblée générale réunissant trente-six enseignants.

● Groupe scolaire La Sébille, à Cergy

« Les enseignants soussignés du groupe scolaire de La Sébille font leur la motion de l'intersyndicale du premier et du second degré qui appelle à la grève le 15 décembre pour demander le retrait des textes sur l'évaluation des personnels d'enseignement, d'éducation et d'orientation. »

EURE-ET-LOIR

● Collège Thomas-Divi, à Châteaudun

« Nous, enseignants du collège Tomas-Divi, à Châteaudun, réunis en assemblée le 28 novembre 2012 avec les syndicats SNES-FSU et SN-FO-LC, décidons unanimement que nous serons en grève le jeudi 15 décembre pour le retrait du projet de décret sur l'évaluation (...). »

INDRE-ET-LOIRE

● Amboise

« Les sections syndicales FO, CGT et FSU appellent tous les personnels de la cité scolaire à participer à l'assemblée générale du mardi 6 décembre, à 11 heures, salle polyvalente des lycées Léonard-de-Vinci et Chaptal, afin d'organiser la grève du 15 décembre appelée par tous les syndicats pour obtenir le retrait du projet de décret de l'évaluation des enseignants. »

PAS-DE-CALAIS

● Appel des enseignants de l'école du Moulin-Bleu, à Polincove, à tous leurs collègues

« Pour la première fois depuis longtemps, tous les syndicats appellent à la grève le 15 décembre, sur une revendication claire : retrait du projet de décret sur l'évaluation des enseignants ! C'est par le nombre qu'ils fléchiront, trop, c'est trop !

Tous en grève le 15 décembre. Enseignants du SNUDI-FO, du SGEN-CFDT, du SNUipp-FSU, du SE-UNSA. »

PARIS

● Cité scolaire Bergson, XIX^e arrondissement

« Les personnels réunis (le 24 novembre) avec les sections syndicales SNES, FO et SGEN-CFDT exigent le retrait des projets de décrets relatifs à l'évaluation des personnels enseignants (...). C'est pourquoi l'assemblée générale des personnels décide de se mettre en grève le 15 décembre à l'appel des fédérations syndicales de l'enseignement (...). »

Résolution adoptée à l'unanimité des 40 participants, moins une abstention (...).

Une nouvelle assemblée générale se réunira le 15 décembre pour faire le point de la situation. »

● Collège et lycée Maurice-Ravel, XX^e arrondissement

Les enseignants réunis le 25 novembre avec leurs syndicats SNES, SN-FO-LC, SGEN, SNALC :

« Exigent le retrait du projet de décret Chatel sur l'évaluation ;

— décident de participer à la grève et à la manifestation du 15 décembre (...);

— appellent leurs collègues à signer massivement la pétition unitaire de tous les syndicats ;

— envisagent une réunion avec les parents d'élèves dans le courant janvier pour leur exposer les enjeux. »

DERNIÈRE MINUTE

Communiqué des organisations CGT Educ'action, FNEC FP-FO, FSU, SE-UNSA, SNALC-CSEN, SNCLFAEN, SNEP-FSU, SNES-FSU, SNETAA-FO, SN-FO-LC, SIES-FAEN, SNUDI-FO, SNUEP-FSU, SNUipp-FSU, SUD Education, UNSA

Les organisations confirment leur demande de retrait et leur appel à la grève le 15 décembre

L'ampleur de la mobilisation contre les projets de textes concernant l'évaluation des personnels d'enseignement, d'éducation et d'orientation (appel à la grève, pétition qui a déjà recueilli 50 000 signatures, assemblées générales de personnels, motions de conseils d'administration de collèges et de lycées, motions de conseils d'écoles...) a contraint le ministre de l'Education nationale à revenir sur la suppression de toutes les promotions entre 2012 et 2015. Il renonce aussi à présenter ce texte dès décembre au comité technique ministériel. Il tente de désamorcer la mobilisation des personnels de l'éducation en proposant un simulacre de négociations sur ces textes.

Il affirme aujourd'hui que ces textes ne sont pas définitifs et sont ouverts à la discussion. Mais, dans le même temps, il confirme qu'il n'entend pas revenir sur les principaux points de désaccord :

— le rôle majeur du supérieur hiérarchique : IEN (inspecteur de l'Education nationale – NDLR) dans le premier degré et positionnement du chef d'établissement comme seul évaluateur dans le second degré,

— le contenu de l'évaluation : elle ne porterait plus principalement sur l'activité en classe avec les élèves,

— l'évolution des carrières : déroulement ralenti, sans transparence, renforçant inégalités et injustices.

Les organisations (citées ci-dessus – NDLR) considèrent que les annonces ministérielles ne répondent pas à leurs attentes, et confirment leur demande de retrait du projet de décret et d'arrêté.

Elles appellent à signer et à faire massivement signer la pétition nationale pour le retrait du projet. Elles maintiennent leur appel à la grève le 15 décembre et elles appellent les personnels à participer massivement à la mobilisation.

Le 6 décembre 2011 ■

Arkema : projet de cession d'activités

Tous les sites sont perturbés par des grèves



Le 5 décembre, les salariés d'Arkema manifestent devant le siège du géant des produits chimiques, à Colombes.

Bernard Saas

Le groupe Arkema a l'intention de céder à Klesch, investisseur suisse dont le siège est à Genève, ses activités vinyliques (PVC, soude, chlore, etc.). Le groupe Arkema, principalement basé en France avec 1 784 salariés et 850 à l'étranger, assure que cette vente « pour zéro euro » se ferait sans aucune restructuration de l'outil industriel.

Ce matin du 5 décembre 2011, à l'appel de toutes les organisations syndicales (FO, CGT et CFDT), 800 salariés sont venus de toute la France, au siège, pour dire non à cette braderie industrielle et humaine et refuser le projet de cession d'activités ; quasiment tous les sites sont perturbés par des grèves.

En effet cette matinée, malgré un froid hivernal, s'inscrivait dans une ambiance plutôt tendue, les salariés attendant, dans un concert de klaxons et de pétards, les détails sur le plan de cession annoncé par Arkema. La motivation est bien là. Les CRS étaient venus en nombre, mais les camarades n'ont pas failli pour se faire entendre. Plus encore, c'est la colère qui s'exprime par des jets de pierres contre la façade du siège social, en brûlant la porte du tourniquet, des carreaux, abattant les cloisons de tout le rez-de-chaussée et forçant l'entrée malgré l'opposition des CRS.

« L'avenir appartient à ceux qui luttent », pouvait-on lire sur les banderoles devant le siège. Les travailleurs d'Arkema ne lâcheront rien. ■

En bref

RFI : 558 salariés sur 591 se prononcent contre la fusion avec France 24

Depuis le 28 novembre, les salariés de RFI (Radio France internationale) sont en grève avec leurs syndicats SNJ, CFDT, SNRT-CGT, SNJ-CGT, FO et SUD, contre la volonté de la direction de faire passer en force la fusion entre RFI et France 24. Rappelons que la grève, à durée indéterminée, a été votée sur la base de revendications qui disent, notamment : « Non à la mort de RFI ; non à cette fusion RFI-France 24 ; maintien des garanties conventionnelles ; maintien de l'indépendance éditoriale ; maintien de la qualité des antennes et des moyens de diffusion ; stop au recours aux prestataires extérieurs ! »

Le lundi 5 décembre, la grève était à nouveau reconduite jusqu'à la prochaine assemblée générale et décision était prise d'organiser un référendum « pour ou contre » la fusion.

Sur 591 salariés, 558 se sont exprimés contre la fusion et seulement 26 pour... A suivre.

116 000 suppressions d'emplois dans le monde sont annoncées dans la profession bancaire par le journal Les Echos (8 novembre 2011).

En France, des centaines de suppressions d'emplois devraient être confirmées par les banquiers au Crédit agricole CIB (la banque d'investissement). Début novembre, la direction de BNP Paribas a annoncé la suppression de 1 396 emplois, dont 373 en France. Et elle propose aux organisations syndicales un « accord de méthode » pour essayer de les intégrer à ses projets !

HSBC dit également envisager de supprimer 672 postes en France d'ici à 2014. Dans un communiqué du 15 septembre 2011, les syndicats indiquent que la Société générale devrait annoncer la suppression de centaines d'emplois en France, dont au moins 500 au sein de sa banque de financement et d'investissement (BFI). Non à la délocalisation de nos métiers, unité pour le retrait des plans de suppression d'emplois !

Correspondant ■

Enseignement

Autonomie et plans d'austérité : les universités sont étranglées

Les universités déjà passées à l'autonomie en application de la loi LRU de 2007 sont toutes au bord de la faillite, tandis que d'autres sont également en grande difficulté financière : Limoges, Pau, Nantes, Bordeaux-III, Paris-IV, Rennes-I, Brest, Bretagne-Sud, Paris-XIII, Rouen, l'ENS Cachan, Poitiers, etc. Sept d'entre elles ont été placées sous tutelle directe du recteur chargé d'arrêter leur budget. D'où vient cette situation ?

Laurence Fayard

La prétendue « autonomie » découlant de la loi LRU contraint désormais chaque université à prendre en charge elle-même toutes les dépenses afférentes à la masse salariale des agents, à ses dépenses immobilières, à ses frais de fonctionnement, etc. Le tout moyennant une dotation financière qui, révision générale des politiques publiques (RGPP) et réduction des déficits publics obligent, devient dérisoire.

Ainsi, les députés ont voté une diminution des crédits de 23,1 millions d'euros pour 2012 !

Dans cette situation, de véritables plans d'austérité sont mis en place dans les universités au nom de « l'équilibre budgétaire » : coupes de 4 millions d'euros annoncées au budget de l'université de Nantes, remise en cause des statuts, des salaires et indemnités, gel et suppression de postes, suppression de crédits pour l'enseignement et la recherche, suppression d'enseignements et de filières, privatisation de certaines tâches... Ce sont les missions mêmes des universités qui sont mises en cause.

Dans de nombreuses universités, les personnels expriment leur opposition à ces plans. A l'université de Poitiers, les cinq syndicats représentant les personnels au comité technique ont voté contre les mesures de rigueur proposées par la présidence. Dans toutes les universités se pose la question de l'action commune, personnels, étudiants et organisations, pour le retrait des plans d'austérité, le maintien de tous les emplois, de toutes les garanties et de tous les enseignements et pour que l'Etat donne aux établissements les moyens de fonctionner. C'est le sens de la motion adoptée par les personnels et les organisations syndicales de l'université de Pau, réunis en assemblée générale le 17 novembre dernier. ■

UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR (UPPA)

Motion des personnels de l'université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA) réunis en assemblée générale le 17 novembre à l'appel des syndicats FERC-Sup CGT, FSE, FSU (SNESUP et SNASUB), SNPRES-FO, SUD Etudiant, UNSA (A&I et SNPTES)

“Nous ne sommes pas responsables de la situation financière de notre université, nous n'avons pas à en faire les frais”

La gravité de la situation budgétaire de l'université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA) est la conséquence directe de la loi LRU et du passage aux responsabilités et compétences élargies (RCE).

Nous, personnels de l'UPPA, nous ne sommes pas responsables de la situation financière de notre université. Nous n'avons pas à en faire les frais.

Dans une telle situation, nous exigeons :

- Du président de l'UPPA, qu'il garantisse :
 - le maintien de tous les emplois statutaires et contractuels (y compris par leur renouvellement et le passage en CDI) ;
 - le remplacement de tous les départs en retraite ;
 - le maintien de tous les éléments de rémunération avec paiement à échéance normale ;
 - le maintien de toutes les prestations sociales ;
 - le maintien de la prise en charge du délai de carence en cas de maladie ;
 - le maintien de toutes les heures d'enseignement et de formation ;
 - la non-augmentation des droits d'inscription des étudiants.

Du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, qu'il garantisse l'intégralité des moyens nécessaires pour le maintien et l'amélioration

— des services rendus par l'UPPA en matière d'enseignement supérieur et de recherche sans réduction de l'offre de formation ni augmentation des frais d'inscription ;

— des conditions d'emploi et de rémunérations des personnels avec l'intégralité des budgets correspondants :

- aux transferts de charges ;
- au financement du GVT ;
- à l'application des mesures de revalorisation indemnitaire des personnels BIA-TOSS ;
- au maintien de toutes les prestations sociales interministérielles.

L'assemblée générale a également décidé d'un rassemblement de tous les personnels et étudiants pour remettre la motion au président et au préfet, de présenter cette motion au conseil d'administration du 1^{er} décembre et lui demander de la voter (unanimité). ■

DERNIÈRE MINUTE

La mobilisation du personnel contraint le conseil d'administration à refuser le “pré-budget”

La communauté universitaire a massivement répondu à l'appel de l'assemblée générale des personnels : plus de 450 personnes ont signé la motion de défense des revendications des personnels et de la qualité du service public universitaire à l'UPPA.

Elles ont exprimé leur refus de l'austérité et de la pénurie budgétaire, dont les personnels et les étudiants n'ont pas à faire les frais.

La remise des signatures au président, hier, par les organisations syndicales, avant l'ouverture du conseil d'administration (CA) et en présence de personnels et des étudiants, a donné le ton et fait entendre notre voix à tous dans cette assemblée.

Le CA a repoussé le vote des grandes masses du budget.

Le ministère est placé face à ses responsabilités. Il doit donner à l'UPPA une dotation budgétaire à hauteur de ses besoins.

La mobilisation continue : nous appelons les personnels à participer mardi 6 décembre à la réunion d'information organisée par le président et ouverte aux étudiants.

Les organisations syndicales FERC-SUP CGT, FSU (SNASUB et SNE-SUP), SGEN-CFDT, SNPRES-FO, UNSA (A&I et SNPTES).

Pau, le 2 décembre 2011



Egypte

Elections législatives du 28 novembre :
La "transition démocratique" en marche

Correspondant

« Le nouveau Parlement ne pourra dissoudre le gouvernement actuel ou en nommer un nouveau parce que, conformément au décret constitutionnel adopté en mars 2011, seul le président (de la République) est habilité à le faire. » Cette déclaration du général Chahen, vice-ministre de la Défense nationale et membre du Conseil suprême des forces armées (CSFA), faite quelques jours avant les élections devant les télévisions égyptiennes, concentre et éclaire tout le sens des élections législatives en cours en Egypte. Elle signifie en clair que les militaires au pouvoir entendent bien y rester et en tout cas, garder des prérogatives qu'aucun Parlement ne serait en droit de contester, d'une manière ou d'une autre. La déclaration rappelle aussi que c'est la pseudo-révision constitutionnelle, objet du référendum de mars 2011, qui a jeté les bases du dispositif électoral alambiqué qui est à l'œuvre aujourd'hui. Cette réforme a été élaborée par les généraux avec la participation des Frères musulmans, selon les vœux américains pour assurer une "transition démocratique". Les élections ont été maintenues envers et contre le mouvement révolutionnaire qui, neuf mois après la chute de Moubarak, s'est une nouvelle fois dressé pour exiger cette fois la fin du régime militaire et le départ du maréchal Tantaoui, chef du CSFA. Elles ont été maintenues alors que quarante-trois Egyptiens venaient de perdre la vie dans des affrontements sanglants avec la police anti-émeute. Elles ont été maintenues avec l'accord de toutes les forces politiques, Frères musulmans en tête, et aussi par l'administration américaine qui a insisté sur la tenue des élections législatives à la date prévue. Comment se déroulent ces élections ? Les votes qui viennent d'avoir lieu dans neuf gouvernorats déterminent 30 % environ des 498 sièges de l'Assemblée du peuple (Chambre des députés). Pour les dix-huit autres gouvernorats, les votes se dérouleront le 14 décembre et le 3 janvier 2012. Les résultats définitifs sont prévus pour le 13 janvier. L'élection de la Choura, la Chambre haute

1^{er} décembre, la place Tahrir occupée pendant les élections.

L'administration américaine a insisté sur la tenue des élections législatives à la date prévue.

consultative, s'étalera jusqu'en mars 2012. Le Parlement devrait alors désigner une commission de cent membres pour rédiger un projet de Constitution qui sera soumis à référendum. Puis l'élection d'un président de la République devrait intervenir avant fin juin 2012. Il est encore trop tôt pour tirer les leçons politiques des premiers résultats annoncés. La méthode même de calcul des sièges gagnés par chaque liste dans les différentes circonscriptions est peu claire et ambiguë. Dans un paysage politique émietté entre divers partis et coalitions, intégrant souvent de nombreux anciens membres du PND de Moubarak, le Parti de la liberté et de la justice (le parti affilié aux Frères musulmans) recueille 36,6 % des voix, et le parti salafiste al-Nour 24,36 % (résultats annoncés par la Haute Commission électorale). Les Frères musulmans ont donné naissance à deux partis rivaux qui se déchirent. Leurs jeunes n'ont pas accepté le silence des dirigeants pendant les journées sanglantes de novembre et leur refus de participer à la mobilisation populaire. Certains de

leurs dirigeants « comprennent que le CSFA détient ses pouvoirs jusqu'à ce qu'une nouvelle Constitution soit adoptée et un nouveau président élu, conformément à la déclaration constitutionnelle de mars 2011 », tandis que d'autres estiment que « le Parlement devrait pouvoir contrôler la politique du gouvernement et même lui retirer la confiance ». Mais les militaires ne veulent pas de cela. Dans son « manifeste » et ses publications, le Parti de la liberté et de la justice se déclare favorable à la propriété privée des moyens de production et à l'économie de marché, et demande aux organisations syndicales de « renoncer aux actions qui pourraient porter atteinte à l'économie fragile du pays ». C'est le sens même des déclarations américaines qui ont annoncé par avance ne pas voir de problème dans une victoire des Frères musulmans, s'ils respectent les traités internationaux signés par l'Egypte (1). Un manifestant, place Tahrir, commente : « Les gens n'ont pas perdu espoir malgré les élections ; ils ont tous les mêmes revendications et elles n'ont pas encore été satisfaites. » ■

(1) Nous reviendrons la semaine prochaine sur la question du respect des traités internationaux signés par l'Egypte, notamment avec Israël.

Un Premier ministre rejeté et sous pression

Face à l'immense mobilisation populaire qui a déferlé dans tout le pays six jours durant — du 19 au 24 novembre — exigeant la fin du régime militaire, le Conseil suprême des forces armées (CSFA) a « sacrifié » le gouvernement Essam Charaf et nommé un Premier ministre, Kamal el-Ganzouri, ancien Premier ministre de Moubarak entre 1996 à 1999, le chargeant de former un gouvernement de « salut public ». Dès l'annonce de sa nomination, le 22 novembre, il a été rejeté par les centaines de milliers de manifestants rassemblés place Tahrir, et un sit-in a été organisé devant le siège du gouvernement pour l'empêcher d'accéder à ses bureaux. Selon le quotidien *Al-Ahram*, il aurait, depuis, le plus grand mal à former le gouvernement de « salut national ». Plusieurs ministres démissionnaires, qui se sont vu proposer de retrouver leur poste, ont refusé. A peine le nom du futur ministre de la Main-d'œuvre a-t-il été cité que le président de la Fédération des syndicats indépendants, Kamal Abu Aita, l'a accusé « d'œuvrer contre les syndicats » et a menacé d'organiser un sit-in devant le ministère contre sa nomination. Le syndicat régional de la ville industrielle de Sadat a, pour sa part, publié une déclaration le dénonçant comme « ennemi des travailleurs ». Ganzouri a été obligé de chercher un autre candidat. Le ministre de l'Agriculture du précédent gouvernement faisait partie de ceux à qui Kamal el-Ganzouri a proposé de retrouver leur portefeuille. Le puissant rejet des agents du ministère l'a obligé à y renoncer. Même sort pour le ministre de l'Information, dont les manifestants réclamaient la démission depuis des mois à cause de la couverture honteuse par la télévision d'Etat du massacre des chrétiens, le 9 octobre, devant l'immeuble Maspero, et celle de la répression qui a fait des dizaines de morts entre le 19 et le 24 novembre. ■

Tunisie

La vraie question : les revendications du peuple

Correspondant

« Vous avez assez parlé au nom du peuple. Laissez le peuple décider. » Cette banderole déployée par les manifestants devant le siège de l'Assemblée constituante dit tout. Depuis le jeudi 1^{er} décembre, des milliers de citoyennes et de citoyens tunisiens ont décidé de tenir un sit-in devant le siège de l'Assemblée constituante pour exiger que les revendications portées par la révolution soient au centre de ses débats et de ses décisions. « Les revendications politiques, économiques et sociales des participants au sit-in sont les revendications de tous les Tunisiens, quelle que soit leur appartenance », dit une manifestante. L'Assemblée « doit œuvrer à identifier des solutions urgentes aux préoccupations du peuple », dit un autre manifestant. De jeunes diplômés chômeurs du bassin minier sont également présents et précisent que les raisons de la poursuite de la tension résident essentiellement dans la volonté délibérée des deux gouvernements précédents « de ne pas impliquer les sans-emploi des régions défavorisées dans la conception d'une vision

Diplômés chômeurs, chômeurs du bassin minier devant la Constituante, le 1^{er} décembre.

claire sur les modes d'organisation des concours. » Sit-in pacifique agressé par des bandes de voyous à coups de pierres et que des provocateurs du parti islamiste Ennahda ont tenté de disperser le 3 décembre, en exigeant des manifestants qu'ils évacuent les lieux. Quelques kilomètres plus loin, à l'université de la Manouba, des groupes d'activistes islamistes ont tenté, en séquestrant le doyen de la faculté des

lettres, d'imposer l'autorisation du port du niqab à l'université. Et immédiatement, c'est un vaste mouvement de protestation qui se propage dans l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur du pays et qui se traduit par une grève générale à l'appel du syndicat de l'enseignement supérieur. « L'Université est un lieu de savoir indépendant des croyances et de toutes formes d'idéologies, un lieu

d'échange des connaissances et de libertés académiques », disent tous les enseignants.

Partis « laïques » et partis islamistes continuent le jeu qui consiste à mettre au centre des débats de la Constituante les questions de société pour évacuer les revendications du peuple comme le droit au travail, des augmentations de salaires, etc. Dimanche 4 décembre, un vaste cortège syndical parcourt la ville pour commémorer l'anniversaire de l'assassinat du leader et fondateur de l'UGTT, Farhat Hached. Sur les banderoles déployées par les syndicalistes, on pouvait lire : « Arrêtez l'augmentation excessive des prix », « Emploi, liberté et dignité » et « L'emploi à tous les enfants du peuple ». Le lendemain, des agents et des cadres du ministère des Affaires sociales ont organisé une manifestation devant le siège du ministère, revendiquant le droit de bénéficier d'une prime spéciale, à l'instar de leurs collègues dans d'autres ministères, ainsi que le droit à la promotion professionnelle et l'assainissement du ministère des responsables ayant servi l'ancien régime.

Le projet de budget de l'Etat pour l'exercice 2012 propose un prélèvement de quatre journées de travail sur les salaires des agents des secteurs public et privé comme contribution exceptionnelle au budget... afin « d'alléger les pressions sur le budget de l'Etat, étant donné les impacts financiers attendus des décisions proposées dans le projet de loi de finances 2012 et se rapportant notamment (...) aux mesures fiscales et financières au profit des entreprises ». Indéniablement, il y a d'une part la voie du peuple qui exige « l'emploi, la liberté, la dignité » et que des « des solutions urgentes soient apportées aux préoccupations du peuple » et d'autre part celle d'un gouvernement et d'une Assemblée constituante qui n'adoptent pas la solution urgente qui s'impose pour établir la souveraineté de la Tunisie de la révolution et mettre un terme à la mainmise de l'Union européenne sur l'économie. Mainmise qui ne fait qu'accroître la dette (elle passerait de 43 % en 2011 à 60 % en 2012) et faire peser sur les travailleurs son remboursement, en réduisant le déficit public pour 2012 à 6 % du PIB. ■